

REF : 1128

MANAGER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE EN INTEGRANT LE DROIT DU TRAVAIL

Matifé complexe, le droit social est en volution constante. Le Dirigeant se doit d'en intégrer les fondamentaux au quotidien. Ses décisions s'en trouvent sécurisées et son management de l'activité professionnelle des salariés plus efficace .

Les objectifs

Renforcer ses connaissances en droit social.
Acquérir les bons réflexes .
Intégrer les enjeux du droit social dans ses actes de management.
Sécuriser sa prise de décision.

Publics concernés

Dirigeant TPE / PME
Manager en position d'animer une équipe
Prise de fonction managériale

Notre méthodologie

Méthodologie active basée sur des échanges, mises en situation et exercices individuels ou en sous-groupes.
Documentation on line.
Une approche pragmatique et opérationnelle.

Les plus de cette formation

Une vision concrète de la posture du dirigeant face aux droits et obligations de chacun.
Un accompagnement pré et post -formation, optimisant les acquis de la formation.
Une traduction opérationnelle dans l'activité au quotidien.
La caution de Groupe Finaxim – réseau national de consultants et formateurs, depuis 2000.

Programme

- Le contrat de travail : structure et obligations légales.
Le CDI – Le CDD – Les contrats aidés – Le travail temporaire – Sous-traitance et portage salarial – Les stages en entreprise.
- Rédiger et gérer le contrat [à durée] indéterminé
Les clauses obligatoires – Les clauses facultatives (mobilité - concurrence...) – Les clauses interdites – La période de d'essai – Les contrats [à temps] partiel.
- La modification du contrat de travail
L'avenant au contrat – Modifier le contrat ou les conditions d'exécution du contrat – La modification du lieu de travail, qualification, rémunération, horaires... - Respecter la procédure - Les conséquences du refus du salarié.
- Rédiger et gérer le contrat [à durée] déterminé
L'obligation d'un écrit – Les mentions obligatoires – Renouvellement et succession
La période d'essai - Les cas de rupture du CDD.
- L'évaluation de l'activité professionnelle
La fixation des objectifs – L'entretien annuel d'évaluation

Durée : 2 jours

Coûte la formation :
Inter : 1 500 € HT
Intra : nous consulter

Hors frais d'hébergement et de repas